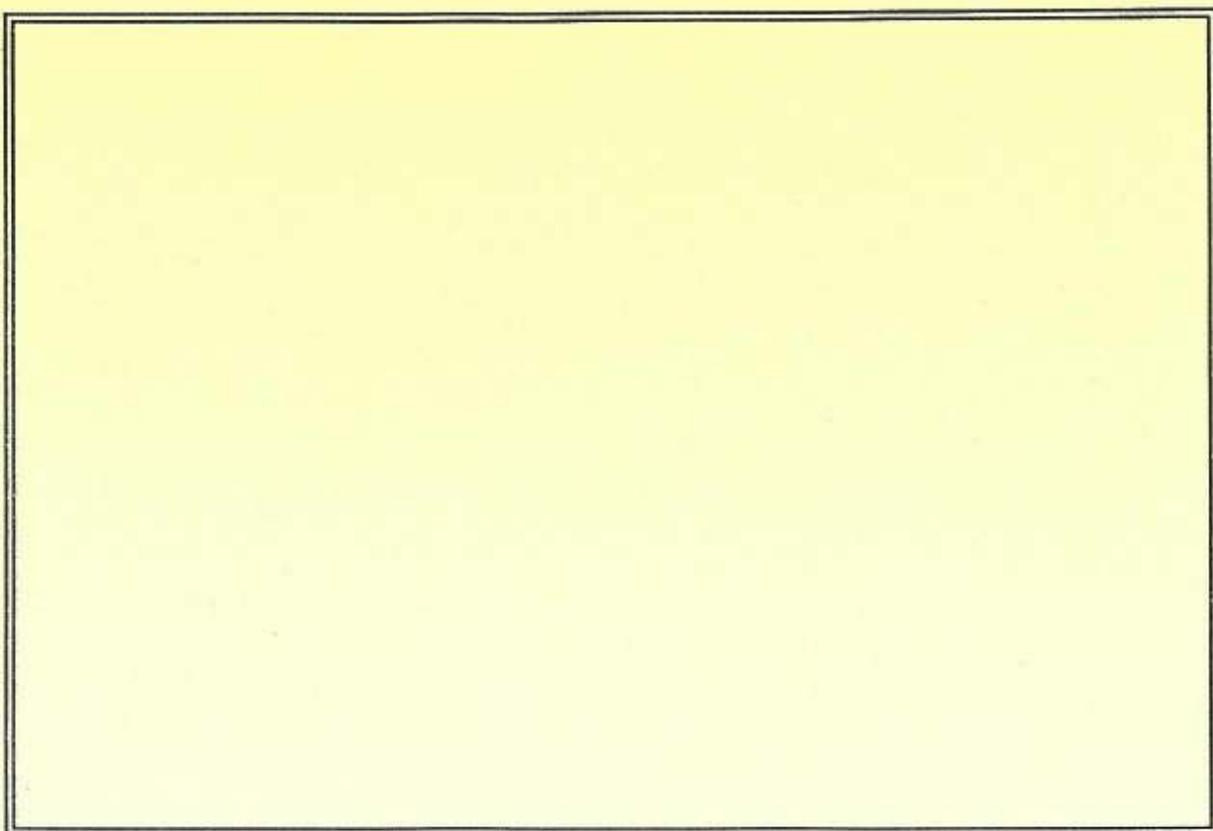


**BULLETIN  
COMMUNAL  
1999**



**LA ROUAUDIÈRE**

## Le mot du Maire

1999 sera l'année du recensement, nous apprendrons donc dans quelques mois quelle est l'évolution démographique de La Rouaudière.

Pour cette tâche, j'ai désigné Madame Christine Colas : je souhaite que vous lui réserviez un bon accueil et je vous en remercie à l'avance.

La vie d'une petite commune comme la nôtre ne dépend que de nous tous et de son côté, le conseil municipal s'emploie à trouver les meilleurs investissements qui soient pour maintenir et pour agrandir le champ des activités et des initiatives.

L'ouverture de la bibliothèque a été un moment fort de notre vie communale et la fréquentation de ce lieu montre à quel point il méritait d'exister. Plus de 140 inscriptions à ce jour, plus d'une quinzaine de visites par permanence et environ 70 prêts par semaine !

Et toujours, nous essayons d'entretenir au mieux les bâtiments communaux mais il est difficile d'être sur tous les fronts !

L'été dernier, la couverture a été refaite sur les préaux de l'école . Nous avons également refait quelques installations au Prieuré , nous poursuivons actuellement les finitions afin que la commission de sécurité nous autorise enfin son ouverture et que nous puissions le proposer à la location .

Nous réfléchissons aussi à l'amélioration de notre salle socio-culturelle, l'achat d'un lave-vaisselle nous semble nécessaire pour tous les utilisateurs, les rénovations de la salle des anciens et du foyer des jeunes sont aussi nos préoccupations.

Nos moyens ne sont pas importants, nous essayons de faire preuve d'imagination et surtout, nous apprenons la patience...

Je profite également de ce bulletin pour remercier tous ceux et toutes celles qui, dans les associations, apportent leurs idées et leur énergie pour l'animation de notre commune.

*Et parce que nous aimons notre village, nous avons l'insolence de croire en son avenir !*

Elisabeth DOINEAU



# SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Sommaire

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Conseil Municipal       | 1 à 7   |
| Budgets                 | 8 – 9   |
| Infos Mairie            | 10 à 12 |
| Etat Civil              | 13      |
| Maisons fleuries        | 14      |
| Recensement population  | 15 – 16 |
| Collecte sélective      | 17 – 18 |
| L'eau, c'est la vie     | 19      |
| Syndicat Initiative     | 20 – 21 |
| Crèche parentale        | 22      |
| A.D.M.R.                | 23      |
| Ecole de La Rouaudière  | 24 – 25 |
| Infos diverses          | 26      |
| Associations communales | 27 à 31 |
| Gendarmerie             | 32      |
| Calendrier des fêtes    | 33      |



# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 1998

### Carte Communale

La carte communale approuvée par arrêté préfectoral du 27 août 1993 est expirée. Le Conseil Municipal approuve les nouveaux plans de la carte communale et demande son agrément par Mme le Préfet, pour une durée de quatre ans.

### Travaux Mairie

Les travaux de peinture à la Mairie sont actuellement en cours de réalisation par l'agent d'entretien. Accord pour l'achat d'un tableau blanc pour la salle du conseil et d'un panneau d'affichage pour l'entrée.

### Informatique Mairie

Prévoir le remplacement du matériel au cours de l'année. Voir pour subvention du fonds départemental d'aide aux communes rurales.

### Logement école

Les locataires, M. et Mme Heuzé, nous ont avisé qu'ils quittaient leur logement au 0.1.04.1998, voir pour rechercher un nouveau locataire.

### Elections cantonales et régionales de mars 1998

Etablissement des tours de garde – Demander des électeurs pour le bureau

### Toitures Mairie – Ecole

Demander des devis à Ent. Sabin et Désert

### Centre Régional de la Propriété Forestière

Désignation de deux délégués : M. Rossignol Joseph, propriétaire agricole  
Mme Colas Christine, «                    »

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 1998

### Subvention Conseil Général

Demande de subvention pour achat matériel informatique de la Mairie (25 842 F) et réfection de la toiture de la Mairie et des préaux de l'école (92 000 F), au taux de 35 % sur un plafond de dépenses de 100 000 F.

Suite à la prise de la compétence « ordures ménagères » au niveau de la Communauté de Communes, celle-ci envisage une augmentation de 8% environ du taux d'imposition sur la taxe foncière bâtie. La Commune est donc invitée à baisser d'autant le taux de sa taxe foncière bâtie. Décision qui sera prise lors du vote du budget.

Subventions 1998

Examen des diverses demandes de subvention reçues et décision pour un montant global de 12 000 F

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 1998**

Budget 1998

Présence de Mme Charnolé, Trésorière. Examen du projet de budget présenté par Mme le Maire  
Décision de baisser le taux de la taxe foncière bâtie à 21,77 % au lieu de 24,41 %. Les autres taux demeurent inchangés : taxe habitation : 13,34 % - taxe foncière non bâtie : 37,91 % et taxe professionnelle : 7,21 %  
Ce qui donne un produit de 495 633 F au lieu de 536 284 F en 1997.  
Vote du budget 1998, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :  
- section de fonctionnement : 1 412 340 F  
- section d'investissement : 503 202 F

---

Délégué Syndicat Pays Craon

Suite au départ de la Commune de M. Guillon, celui-ci n'assiste plus aux diverses réunions. Il était délégué suppléant du Syndicat du Pays de Craon, il convient donc de nommer une autre personne qui peut assister aux réunions : désignation de M. Claude Serveau.

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 1998**

**MANOIR**

A la demande des ETS PROTEG qui exécutent actuellement les travaux de sécurité incendie, un rendez-vous a été pris avec la SOCOTEC afin de vérifier les travaux de mise en conformité. Suite à une visite sur place, il s'avère que le bâtiment étant ancien, la mise en conformité correspondra plus à une mise en sécurité des lieux. Plusieurs choses ont été notées:

- place du chauffe-eau dans espace de dégagement
- bonbonne gaz à protéger
- évacuation des fumées dans la cage d'escalier
- sorties de secours ...

Il apparaît obligatoire de faire vérifier l'installation gaz, l'électricité et l'ensemble du bâtiment sur le plan sécurité, soit environ 2500 F + 2500 + 7500 F par un organisme agréé.

Pour ce qui est de l'exploitation des lieux, le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour qu'une convention soit passée avec M. et Mme MERIL du Relais d'Anjou. Le centre de gestion sera contacté afin de nous donner la marche à suivre (sans doute régie).

La recette sera équitablement partagée entre la commune et l'exploitant.

Il sera demandé à différents gîtes du secteur de nous envoyer leur tarification.

## MAISON HLM

La parcelle disponible est d'environ 1000 M2 aussi le conseil municipal se demande s'il ne serait pas possible de construire deux logements. Madame DOINEAU rappelle que l'autorisation préfectorale n'a été demandée que pour une. Les avis étant partagés, une réunion sur place aura lieu avec le représentant de l'office des HLM, l'architecte, Mrs SERVEAU et BOISSEAU et Mme DOINEAU.

## PORCHERIE MARQUET

Considérant d'une part que le réseau routier ne peut supporter le trafic continu de véhicules avec tonnes à lisier de grande capacité,  
Considérant d'autre part la surenchère actuelle sur les terres d'épandage d'exploitations venant d'autres départements,  
Considérant que l'extension des structures d'élevage deviennent de plus en plus surdimensionnées et par suite nuit au maintien ou à la reprise des exploitations familiales de nos communes rurales,  
le conseil municipal décide de donner un avis défavorable à l'extension de l'EARL MARQUET.

## BIBLIOTHEQUE

L'inauguration se fera le 20 juin 1998 à 11 H 00 en présence de Mme le Préfet, M. le Président du Conseil Général, des élus et de toute la population de La Rouaudière. Certains travaux restent à faire : la signalisation, l'accès et le garde-corps. Différentes entreprises seront contactées.

Le crédit mutuel par CRE-AVENIR a refusé d'aider à l'achat d'encyclopédies. Mme DOINEAU tentera de les rappeler afin de leur demander un partenariat pour l'inauguration. En cas de réponse affirmative, une exposition photos sur le thème "Figures du terroir mayennais" illustrera cette journée.

Pour les permanences à la bibliothèque, il est prévu d'ouvrir les mercredis et samedis matins de 10 H à 12 H. Toutes les personnes qui désirent aider de quelque manière que ce soit sont cordialement invitées à s'inscrire en mairie. La commission du conseil municipal est composée de Mmes COCHIN, COLAS, TOUCHET et DOINEAU.

## QUESTIONS DIVERSES

- voir fuite entre les deux presbytères

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 1998

### Bibliothèque

Fonctionnement par bénévoles les mercredis et samedis. Mise en place d'un panneau « BIBLIOTHEQUE » sur la façade réalisé par Lettres et Décors de La Guerche. Rampe d'accès pour handicapés : 6 500 F ht.

### Aménagement paysager de la Commune

Jeune lycéen d'un Lycée Agricole d'Angers en stage du 02.06 au 17.07.1998. Repas possible à la cantine jusqu'à fin juin

### Subvention A.D.M.R.

Portée de 100 F à 300 F, à compter de 1998

### Ramassage scolaire

Demande de M. et Mme Sabin Dominique pour passage d'un car pour l'école privée de St Aignan/Roë : craintes du conseil

### Logements locatifs

Suite à la convention signée avec l'Etat, les loyers des logements locatifs communaux sont augmentés suivant l'augmentation de l'indice du coût de construction (environ 3 %), à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1998 :

Type III : 1 599,22 F – Type IV : 1 720,14 F pour la 1<sup>ère</sup> tranche

Type IV : 2 195,23 F et 2 166,56 F pour la 2<sup>ème</sup> tranche

Logement école : 1 333,11 F

### Logements H.L.M.

Deux logements ont été accordés, qui débiteront l'année prochaine

### Logement école

Départ de M. et Mme Heuzé mi juin : prévoir l'état des lieux par la Commission

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 1998

### Tarifs de location

Les tarifs de location de la salle et du manoir sont augmentés de 3 % environ, à compter du 1<sup>er</sup> août 1998

### Budget assainissement

Adopté par le Conseil Municipal :

Section fonctionnement : 84 000 F

Section investissement : 70 824,89 F

### Comptes administratifs – comptes de gestion 1997

Adoptés par le Conseil Municipal pour la Commune et l'assainissement

### Lotissement

Suite à la décision de faire construire 2 logements HLM dans la parcelle restant disponible dans le lotissement communal, il convient de demander une modification du règlement et du plan de masse à Mme le Préfet.

### Repas à la cantine

Augmentation à la rentrée de septembre 1998 :

- enfants : 14,80 F au lieu de 14,50 F

- enseignants et stagiaires : 24,00 F au lieu de 23,00 F

Il est précisé que ce prix couvre le prix du repas (en partie), mais également la garderie, dans l'attente de la reprise de l'école.

### Manoir

Demande d'une subvention « Dotation Développement Rural » pour la mise aux normes de la détection incendie, éclairages de sécurité et installation du gaz. Coût des travaux : 72 893,05 F

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 1998

### ECOPARCS

Après visite sur place, l'ensemble des personnes présentes décident de choisir l'extrémité du parking du cimetière pour la mise en place des écoparcs début janvier 1999. Sachant que l'entretien doit être assuré par la commune et que l'aire doit être accessible par des véhicules lourds, cet emplacement semble réunir toutes les qualités nécessaires. Voir ultérieurement si la bordure est à aménager.

→ rappeler M. MICHEL et lui demander si nous pouvons garder un conteneur près de la salle socio-culturelle.

### LOGEMENT ECOLE

Après visite des lieux, le conseil municipal décide une participation substantielle des anciens locataires pour la remise en état de certaines dégradations dues aux animaux et propose une remise en état du logement.

→ revêtement cuisine

→ tapisserie séjour

→ fenêtres étage à revoir

→ pose de laine de verre

→ envisager de refaire entièrement la porte côté cour rez de chaussée et fenêtres 1<sup>er</sup> étage  
Prévenir la future locataire que sa voiture est à garer sur le parking de l'école, que les animaux sont à éviter vu la proximité de l'école et que la facture de chauffage est forfaitaire.

### LOGEMENTS HLM

Le dépôt de permis de construire est faite le 15 septembre.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

→ lecture de la proposition des nouveaux statuts

Le conseil municipal, après délibération, accepte ces nouveaux statuts.

Devant l'augmentation importante des impôts fonciers sur le bâti peu compensée par la baisse des impôts communaux, le conseil municipal réagit et demande si la décision de prendre la compétence des ordures ménagères est bien avantageuse pour la communauté de communes.

→ faire un courrier au président

#### Questions diverses :

- plantation de haies : demander différentes propositions
- demande de M. F.TESTIER pour dératisation : à charge des particuliers de faire le nécessaire
- Manoir : finir les travaux pour la sécurité et faire le rejointement des pierres face arrière (attention aux échafaudages)
- CES → présentation de M. COCAUD de ST Erblon pour travail avec M.LARDEUX  
→ pour l'école mettre annonce au tableau
- Bibliothèque : bilan positif
- Fossé d'écoulement M.JEGAN : intervention d'un tractopelle, voir traversée de la route avec MRS CHENAUT, ROSSIGNOL, SERVEAU.

- MME MERIL demande à avoir un jeu de clés de la salle pour faire visiter si la mairie est fermée et pour assurer ses ravitaillements en cas de besoin : accepté par l'ensemble du conseil
- Après chaque location de la salle, M. LARDEUX doit impérativement faire une visite soigneuse des lieux afin de détecter le plus tôt possible les dégradations éventuelles.
- Voir l'Equipement pour mettre une grille à la place de la plaque de ciment sur le trottoir devant la maison occupée par M et MME DENY, leur dire également qu'il y a des trous devant chez MME CHEVILLARD.
- Envisager l'achat d'une pompe pour arrosage

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 1998

---

### COMMISSION VOIRIE

Mme Doineau donne le compte-rendu de la visite de la DDE, représentée par M. BREGER et M. COTTIER :

- Visite sur les routes communales de La Janvrie, de la Biraudière et des Renardières  
→ devis de 81 000 F

La route de la Janvrie sur la partie de la Foulerais au Sollier est une voie faite à la suite du remembrement ce qui explique sa détérioration. Un empierrement serait donc peut-être à envisager. M. Boisseau demande si cette route pourrait être élargie. A voir avec la DDE.

Pour le point à temps, noter les chemins de la Viochetrie, de la Goupillais et des Blanchardières pour le prochain programme.

- Visite du bourg : peintures au sol à refaire par l'équipement, révision des travaux réalisés devant les maisons route de St Aignan et mise au point pour la visibilité du virage du café.

---

### LOGEMENT ECOLE

Après compte-rendu des travaux réalisés, le conseil municipal décide de refaire également la salle de bains.

---

### GENDARMERIES ST AIGNAN/RENAZE

Mme E. Doineau informe le conseil des réunions qui ont eu lieu à la préfecture et à St Aignan pour la fermeture éventuelle d'une des deux gendarmeries du canton. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se déclare solidaire de la position des maires du canton pour la maintenance des deux gendarmeries. (voir délibération)

---

### CANTINE

Pour changer les menus de la cantine, consulter quelques parents d'élèves et la personne qui assure la confection des repas

Acheter un petit congélateur pour prévoir des frites et des glaces (3<sup>ème</sup> trimestre)

---

### ELAGAGE

Prévoir les saignées et le débouchage des ponts pour le passage de M. Hautbois et le prévenir des endroits les plus hauts

## DECISIONS MODIFICATIVES

Prévoir au budget les modifications suivantes :

- + 63 000 F pour la voirie
- + 10 500 F en subvention
- + 27 000 F pour le manoir

Pour mémoire, noter les affectations définitives en investissement de 66 571.85 F et sur le budget assainissement de 1663.10 F

### Questions diverses :

- indemnité de gestion pour Mme Charnolé.
- Transfert des actifs, salle socio-culturelle et voirie rurale de la communauté de communes à la commune de La Rouaudière.
- Soirée des jeunes : suite aux dégradations sur le parquet qui ont demandé plus de travail, le conseil décide de demander 200 F en signe d'avertissement.
- Nuits de La Mayenne : le conseil municipal décide de porter sa candidature pour La Rouaudière
- Quelques parents d'élèves s'inquiètent du transport scolaire sur le plan de la sécurité au moment de la montée et de la descente du car.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 1998

### Location logement école

Location du logement de l'école à Mlle Marie-Anne Chevillarsd, loyer mensuel : 1 333,11 F, Participation frais de chauffage : 15 % de la consommation totale. Interdiction d'animaux dans le logement.

### C.E.S. Ecole

Une seule candidature, qui a été retenue, pour un 1<sup>er</sup> contrat de 3 mois : Mme Courcier Ghislaine de LA ROUAUDIÈRE – La Lande Fève

### Demande subvention DGE pour voirie

Travaux d'investissement prévus pour 1999 : rechargement sur CR des Renardières et de la Biraudière, pour un montant 63 436 F TTC. Demande de subvention DGE (20% sur le HT) : 10 520 F

### Questions diverses :

- virement de crédit d'un article à l'autre afin de mandater certaines dépenses de fin d'année
- assainissement agricole à La Fromentrais : voir plan de travaux avec permis de construire M. Heuzé
- salle socio-culturelle : réparer l'estrade
- «            »            » : suite à réclamation du Bureau de la MJC, la participation de 200 F pour dégradation au parquet est annulée. Par contre, l'année prochaine, les frais réels de remise en état seront demandés si besoin.
- Travaux foyer des jeunes : fermeture du local suite à des problèmes électriques. Demander devis électricité et cloisons.
- Manoir : changement du chauffe-eau
- Parcelle de la Cour : accord pour la location du 01.11.98 au 31.10.99 à GAEC de la Maison Neuve, aux mêmes conditions que l'année précédente
- Demande du Comité des Fêtes pour location gratuite le 27.11.99 pour assemblée générale des comités des fêtes du sud-Mayenne : accord
- Aménagement parcelle cour : voir avec Syndicat Pays Craon pour subvention CRAPE



## COMPTE ADMINISTRATIF 1997

| FONCTIONNEMENT                          |                     | INVESTISSEMENT               |                   |
|-----------------------------------------|---------------------|------------------------------|-------------------|
| <b>DEPENSES</b>                         |                     |                              |                   |
| Charges à caractère général             | 289933.85           | Remboursement d'emprunt      | 138 241.10        |
| Charges de personnel                    | 480 271.49          | Travaux voirie               | 63 049.92         |
| Autres charges de gestion               | 178 714.37          | Travaux bâtiments            | 108 730.28        |
| Charges financières                     | 169 746.68          |                              |                   |
| Charges exceptionnelles                 | 56 560.00           |                              |                   |
| <b>TOTAL DE LA SECTION</b>              | <b>1 175 226.39</b> | <b>TOTAL DE LA SECTION</b>   | <b>310 021.30</b> |
| <b>RECETTES</b>                         |                     |                              |                   |
| Produits des services                   | 34 717.04           | Emprunts                     | 74 937.57         |
| Impôts et taxes                         | 553 945.00          | Subvention                   | 6 929.00          |
| Dotations et subventions                | 417 881.34          | Excédent antérieur reporté   | 50 832.88         |
| Produits gestion courante               | 173 348.19          | Différence s/immobilisations | 55 750.00         |
| Produits financiers                     | 55.92               |                              |                   |
| Produits exceptionnels                  | 52 279.73           |                              |                   |
| Atténuation de charges                  | 82 820.67           |                              |                   |
| Excédent antérieur reporté              | 165 430.93          |                              |                   |
| <b>TOTAL DE LA SECTION</b>              | <b>1 485 478.82</b> | <b>TOTAL DE LA SECTION</b>   | <b>188 449.45</b> |
| <b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>              | <b>310 252.43</b>   | <b>DEFICIT DE CLOTURE</b>    | <b>121 571.85</b> |
| <b>EXCEDENT GLOBAL : 188 680.58 Frs</b> |                     |                              |                   |

## BUDGETS 1998

|                       | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|-----------------------|----------------|----------------|
| <b>COMMUNE</b>        | 1 412 340 F    | 503 202 F      |
| <b>ASSAINISSEMENT</b> | 84 000 F       | 70 924 F       |
| <b>CCAS</b>           | 47 000 F       | 45 375 F       |

## DEPENSES INVESTISSEMENT 1998

### Travaux de bâtiments :

|                                                    |             |
|----------------------------------------------------|-------------|
| - Manoir (mise aux normes sécurité).....           | 59 921,56 F |
| - Bibliothèque.....                                | 21 320,03 F |
| - Toitures (préau école – mairie + isolation)..... | 91 248,07 F |

### Travaux de voirie :

|                                         |             |
|-----------------------------------------|-------------|
| - Rechargement du CR des Gallières..... | 61 554,77 F |
|-----------------------------------------|-------------|

|                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| Acquisition matériel informatique Mairie..... | 21 448,71 F |
|-----------------------------------------------|-------------|

-----

### SUBVENTIONS ACCORDEES pour ces investissements :

|                                        |          |
|----------------------------------------|----------|
| Toitures + matériel informatique ..... | 35 000 F |
| Travaux de voirie.....                 | 10 000 F |
| Travaux Manoir.....                    | 12 000 F |

-----

## SUBVENTIONS 1998

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Comice agricole du canton           | 500 F   |
| Chambre des Métiers                 | 100 F   |
| Association Familiale du canton     | 100 F   |
| Bibliothèque centrale de prêt       | 150 F   |
| Bibliothèque La Rouaudière          | 3 000 F |
| Donneurs sang du canton             | 200 F   |
| Prévention routière                 | 100 F   |
| Croix d'Or                          | 100 F   |
| Syndicat Initiative canton          | 350 F   |
| Groupement Défense ennemis cultures | 100 F   |
| USEP Laval                          | 200 F   |
| SPA Laval                           | 100 F   |
| Ass. Sportive La Rouaudière         | 1 500 F |
| Comité des Fêtes «                  | 500 F   |
| Club du 3 <sup>ème</sup> âge «      | 200 F   |
| Coopérative scolaire «              | 3 500 F |
| M.J.C. «                            | 300 F   |
| A.D.M.R. canton                     | 300 F   |

## INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

### MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

- De 9H00 à 12H00 le lundi et le vendredi
- De 14H00 à 18H00 le mardi et le jeudi

Le mercredi après-midi, la Mairie est fermée au public, mais vous pouvez téléphoner en cas d'urgence.



### ASSISTANTE SOCIALE

**PERMANENCES TOUS LES  
MERCREDIS DE 9H30 A 12H30**

**6, rue des Lavandières  
53 390 ST AIGNAN SUR ROE**

### BIBLIOTHEQUE

Le prêt est gratuit.

Les permanences sont assurées tous les mercredis et les samedis de 10H00 à 12H00, sauf jours fériés et mois d'août (mercredi seulement)



### MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Ouverte les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois de 9H00 à 12H00.

6, rue des Lavandières  
53 390 ST AIGNAN SUR ROE

### ORDURES MENAGERES

Depuis le début de l'année, les ordures ménagères sont enlevées le :

- Jeudi matin dans le bourg
- Les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois en campagne

Voir plan ci-joint pour points de collecte.

### FERRAILLE

Comme les années précédentes, vous pourrez déposer votre ferraille dans la chênaie aux dates suivantes :

⇒ 26, 27 et 28 mars 1999

⇒ 1, 2 et 3 octobre 1999



# INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

TOUS LES VENDREDIS DE 9H00 A  
12H00 A LA MAIRIE DE ST AIGNAN  
S/ROE

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tous les vendredis  
De 8H45 à 11H30  
Au centre médico-social de  
CRAON

## ENTR'AIDE SERVICE

Vous avez besoin d'un coup de main ?  
Bricolage, ménage, jardinage...  
Entr'aide service assure un contrat de travail, la  
mise à disposition, les déclarations, le règlement  
des salaires et des charges.

### RENSEIGNEMENTS :

7, rue de l'Epron à Craon  
Tél : 02.43.09.17.80  
ou les halles 3, galerie marchande  
à Château-Gontier  
Tél : 02.43.70.43.60

## IMPORTANT

### Recensement militaire

A compter de 1999, tous les jeunes,  
garçons et filles, nés à partir du 1<sup>er</sup>  
janvier 1983, sont tenus de se faire  
recenser à la Mairie de leur domicile,  
à 16 ans, dans le mois de leur  
anniversaire.

## LA POSTE

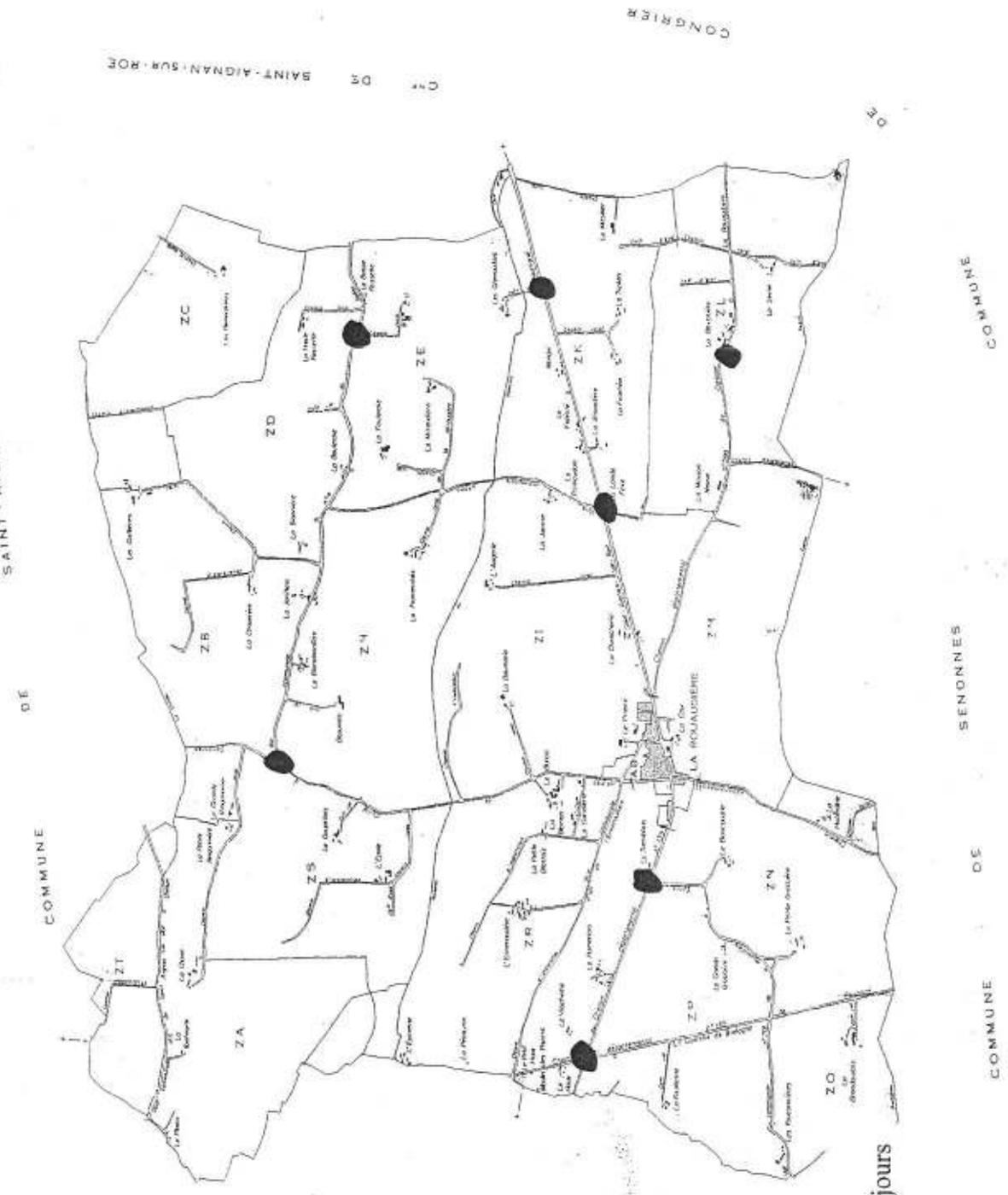
- Départs de courrier à La Rouaudière  
Du lundi au vendredi à 16H45  
Le samedi à 11H45
- Ouverture du bureau de poste à St Aignan  
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12h00 - de  
14H00 à 17H00  
Le samedi de 9H00 à 12H00



*Madame le Maire et Messieurs les adjoints se  
tiennent à la disposition du public à la mairie  
sur rendez-vous :*

- Madame E.DOINEAU : 02.43.06.54.61 ou  
02.43.06.92.93
- Monsieur C. SERVEAU : 02.43.06.52.85
- Monsieur P.BOISSEAU : 02.43.06.68.63

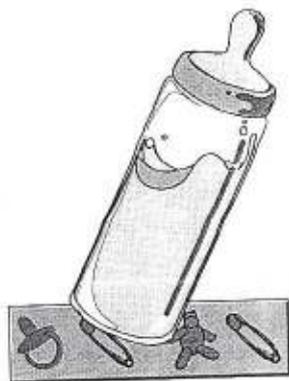
# LA ROUAUDIÈRE



Bourg : 1 ramassage par semaine  
 Campagne : 1 ramassage tous les 15 jours  
 (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi)

● points de collecte

# ETAT CIVIL 1998



## NAISSANCES :

- |                |                     |
|----------------|---------------------|
| - 07 janvier   | LOUAISIL Gwendoline |
| - 12 janvier   | VIGNAIS Coleen      |
| - 04 mai       | HEUZE Alexandre     |
| - 07 septembre | LEMEUNIER Fabien    |
| - 22 novembre  | BECCAN Lucie        |

## MARIAGES :

- |               |                                       |
|---------------|---------------------------------------|
| - 26 juin     | DURAND Jean-Michel avec GIBERT Laure  |
| - 18 juillet  | GOISBAUT David avec POIRIER Isabelle  |
| - 21 novembre | ROUX Jean-Claude avec JAMET Françoise |



## DECES :

- |               |                                                                        |
|---------------|------------------------------------------------------------------------|
| - 03 janvier  | LEFEBVRE Guy, époux LAMPERT                                            |
| - 04 janvier  | BAZIN Joséphine, veuve DELAUNAY                                        |
| - 17 février  | BODINIER Marcel                                                        |
| - 11 avril    | RABEAU Alfred, époux MAUGENDRE                                         |
| - 13 mai      | HALLOPEAU Madeleine, veuve HERGUE                                      |
| - 16 mai      | VIVIEN Jeanne                                                          |
| - 17 août     | RAYE FRANCIS, VEUF BECCAN                                              |
| - 23 novembre | DOINEAU Bernard, époux RABEAU<br>(conseiller municipal de 1989 à 1993) |
| - 15 décembre | BECCAN Robert, époux LEBAIN                                            |



# CONCOURS MAISONS FLEURIES

1998

## MAISONS DU BOURG

- 1 - M. Mme GERARD Auguste
  - 2 - M. Mme PASQUIER Christophe
  - 3 - M. Mme TESTIER Joseph
- Mme BEURIER Marie-Ange  
Mme CATROUILLET Lucienne  
Mme CHEVILLARD Claire  
M. Mme DEMY Léon  
M. Mme DOINEAU Eugène  
M. Mme GOEBAU Roger  
M. Mme GRUEL Bruno  
M. Mme LARDEUX Alain  
M. Mme LESOURD Constant  
M. Mme LOUET Henri  
Mme VILLEFEU Andrée



## FERMES ET FERMETTES :

- 1 - M. Mme JULIOT Thierry
  - 2 - M. Mme COLAS Didier
- M. Mme COLAS Antoine  
M. Mme CHANTEUX Joseph  
M. Mme CHANTEUX Victor  
M. Mme CHENAUT Joseph  
M. Mme COLAS Georges  
M. Mme RACINEUX Gérard  
M. Mme SEJOURNE Roland  
M. Mme SERVEAU Claude

REMISE DES PRIX LE 10 JANVIER 1999



# MIEUX CONNAÎTRE CHACUN C'EST UTILE À TOUS.



## Recensement de la population : c'est pour bientôt ! En mars 99.

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

### Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...) au niveau national et au niveau local.

## **Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune**

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en s'inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

### **C'est très simple d'y participer**

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février.

### **Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat**

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

### **Chacun compte dans la commune et se compte !**

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen<sup>1</sup> disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

|                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Pour notre Commune, le recensement de la population sera effectué par Madame COLAS Christine ; réservez-lui un bon accueil.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# Objectif 99 : La collecte sélective.

**Le Syndicat Mixte du Pays de Craon a mis en place, depuis le 09 janvier 1999, la collecte sélective de déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.**

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par 2 en France.

Les 27100 habitants du Pays de Craon produisent chaque année, plus de 9500 tonnes d'ordures ménagères, soit 350 kg/hab/an.

## *Qu'est que la collecte sélective ?*

Dans la « collecte traditionnelle », tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec « la collecte sélective », vous séparez les emballages à recycler des autres déchets, puis vous les déposez au Point Recyclage de votre commune, ce qui permet de les recycler.

Notre Commune est équipée, depuis le 09 janvier, d'un **Point Recyclage**.

## *Qu'est qu'un Point Recyclage ?*

C'est un ensemble de 3 conteneurs, destiné à recevoir vos déchets ménagers à recycler.  
3 conteneurs, 3 bandes de couleurs, 3 familles de déchets ménagers à trier pour recycler.

- Le conteneur à *bande verte* : Pour les bouteilles, les pots, et bocaux en verre.
- Le conteneur à *bande bleue* : Pour les journaux, magazines, catalogues, prospectus, les boîtes et sur emballages en carton.
- Le conteneur à *bande jaune* : Pour les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques et les briques alimentaires.

Notre Point Recyclage est installé sur **le parking du cimetière – route de Brains-sur-les-Marches**

## *Avec la collecte sélective, nous avons tous à y gagner !*

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers est de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face au véritable problème de santé publique posé par l'élimination de nos ordures ménagères.

## *Protéger l'environnement.*

Ainsi, la mise en décharge de déchets ménagers sera interdite en 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. Et 2002, c'est demain.

Nous devons donc, dès maintenant, mettre en place des solutions nouvelles. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation de ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole. Mais attention, pas de recyclage sans tri, ni collecte sélective.

## *Maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets.*

L'élimination des déchets (incinération, enfouissement) va générer des coûts de plus en plus élevés, compte tenu des contraintes techniques imposées par l'évolution de la réglementation. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme l'évolution des coûts de traitement.

Le syndicat mixte du Pays de Craon, vous fera parvenir un GUIDE PRATIQUE DU TRI au cours du mois de décembre. Conservez-le précieusement, il va vous servir !

**De plus, le syndicat mixte du Pays de Craon va équipé son territoire de 5 déchetteries en avril 1999 .**

### *Qu'est qu'une déchetterie ?*

- Un espace clos et gardienné.
- Un gardien formé et accueillant qui pourra vous apporter tous les conseils utiles.
- Des horaires d'ouverture adaptés à la population.
- Des bennes pour y déposer :
  - Les gravats : La pierre, le béton, le sable, les ardoises.
  - Les ferrailles : Les produits métalliques, y compris les alliages, les gros électroménagers.
  - Les déchets verts : Les tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes.
  - Les cartons : les cartons d'emballages.
  - Les encombrants : Sommiers, matelas, plâtre, pneumatiques, etc...
  - Les huiles minérales (vidange), les huiles végétales (cuisine), les piles boutons, les batteries, les textiles, et les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, produits phytosanitaires).
- Un point Recyclage.
- Des filières de valorisation organisées.

### *Où ?*

- Cossé-le-Vivien
- Craon
- Cuillé
- Renazé
- St Aignan/Roë

### *Qui ?*

Les 5 déchetteries seront accessibles à tous les habitants du Pays de Craon.



## L'EAU, C'EST LA VIE

*"on a vu des inondations trois années de suite, maintenant l'hiver on surveille la rivière" ; "l'eau ne coule plus l'été" ; "les poissons meurent par manque d'oxygène quand l'eau stagne avant les barrages" ; "l'eau sert aux agriculteurs, aux industries, à l'alimentation en eau potable" ; "le prix de l'eau est trop élevé" ; "il y a des nitrates et des pesticides, le traitement de l'eau est difficile" ; "personne n'a le temps de nettoyer les berges alors les arbres tombent dans la rivière" ; "c'est chouette de se promener en bateau sur la rivière".*

Autant de remarques qui montrent que les problèmes liés à l'eau sont nombreux et complexes. Ils ne peuvent être résolus que de façon globale.

"L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général". Tel est le fondement de la loi sur l'eau du 03 janvier 1992. Elle a créé les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.).

**Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un document qui donne les objectifs d'une gestion équilibrée et globale de l'eau sur un bassin versant.**

Le bassin versant est un territoire qui permet de considérer l'eau de la rivière mais aussi toutes les eaux qui vont s'infiltrer vers les nappes d'eau souterraines ou ruisseler vers les fossés, les petits cours d'eau jusqu'à la rivière principale.

Ainsi, le bassin versant de l'Oudon a une superficie de 1500 km<sup>2</sup>, il concerne 101 communes des départements de la Mayenne (53), de Maine et Loire (42), d'Ille et Vilaine (3) et de la Loire Atlantique (3) soit 93 500 habitants.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est élaboré par une **Commission Locale de l'Eau (C.L.E.)** dont les membres sont des représentants des élus, des usagers, des riverains et des services de l'Etat. Sur le bassin de l'Oudon, la Commission Locale de l'Eau est en place depuis le 19 décembre 1997. Son Président est Monsieur Antoine GLEMAIN, Maire de Segré, son Vice-président est Monsieur Christian NAUDIN, Président du Syndicat de Bassin de l'Oudon à Craon.

Un bureau d'étude va faire un état des lieux sur l'ensemble du bassin. Des réunions d'information et d'échanges seront organisées, dans sept sous-bassins, avec les représentants des élus, des usagers et des riverains. Sur cette base, le bureau d'étude proposera des objectifs pour l'aménagement du bassin de l'Oudon qui seront discutés par les membres de la C.L.E.

Ensuite, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sera rédigé par la C.L.E. et enfin validé par les Maires des 101 communes et par l'autorité administrative.

Ce schéma sera mis à disposition dans les mairies des 101 communes pour recueillir l'avis de tous avant approbation par arrêté préfectoral.

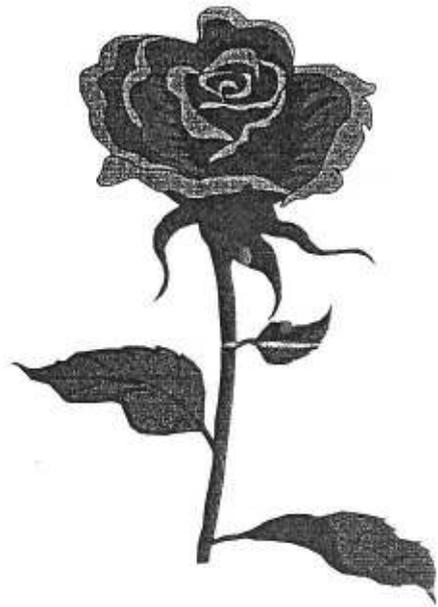
Le Syndicat Mixte du Pays Segréen assure le secrétariat administratif et technique de la Commission Locale de l'Eau, il a recruté à cet effet un animateur/coordonateur dans le cadre des emplois-jeunes.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur la procédure S.A.G.E. et plus particulièrement sur le S.A.G.E. du bassin de l'Oudon vous pouvez contacter Mlle DUGAST au 02 41 92 52 79.



Département de la Mayenne  
Canton de Saint Aignan sur roë  
Syndicat d'initiative

---



Les 45 membres du S.I., pour la plupart conseillers municipaux des douze communes du canton, se réunissent environ six fois par an pour définir les orientations touristiques annuelles.

#### ☒ FOIRE DU TOURISME

Le 28 et 29 mars 1998, les membres du S.I. ont assuré des permanences pour tenir un stand de dégustation des produits locaux : cidre, pâté, foie gras, rillettes et confitures venant de producteurs du Pays de Craon et du Pays de la Roche aux Fées.

Cette initiative a remporté un vif succès auprès des gourmands !

#### ☒ CONCOURS PHOTO

Le troisième concours "Chemins et sentiers du canton" s'est clôturé le 31 janvier 1998. Les gagnants sont :

- 1<sup>er</sup> Prix : M Christian CHAUVEL, St Aignan
- 2<sup>ème</sup> Prix ex-aequo : M Pierre CHAUVEL, St Aignan  
M Bernard ROULEAU, Congrier
- 3<sup>ème</sup> Prix ex-aequo : Mlle Paloma CORMIER, Congrier  
Mlle Annie TRIDEAU, Congrier

Le quatrième concours "Portes, fenêtres et balcons", débuté le 15 juin, se termine le 31 octobre et est commun avec le S. I. de Craon. Les règlements sont à retirer dans les communes du canton et les photos à déposer au siège de la Communauté de Communes St Aignan/Renazé. 1 200 F de prix sont à gagner.

#### ☒ MOULIN DES GUES

A l'initiative de M Didier TRIDEAU (Congrier) et de M Louis LEMOINE (Fontaine Couverte), une rencontre a eu lieu au Moulin des Gués avec "les amis du moulin à eau de Fillé/Sarthe" le 18 avril 1998. La visite des lieux et l'accueil chaleureux de M et Mme LEMOINE ont laissé un bon souvenir à tous les participants.

## ⊗ CONCOURS DES FERMES ET FERMETTES FLEURIES

24 participants pour les fermes en activité : Catégorie A

23 participants pour les fermettes ou maisons isolés : Catégorie B

La remise des prix a eu lieu à la Salle Polyvalente de St Aignan le 25 septembre 1998.

Les gagnants sont les suivants :

### Catégorie A

- 1<sup>er</sup> Prix : M et Mme JUGE, Congrier
- 2<sup>ème</sup> Prix : M et Mme Daniel CERTENAIS, Brains/Marches
- 3<sup>ème</sup> Prix : M et Mme AUBRY , Ballots

### Catégorie B

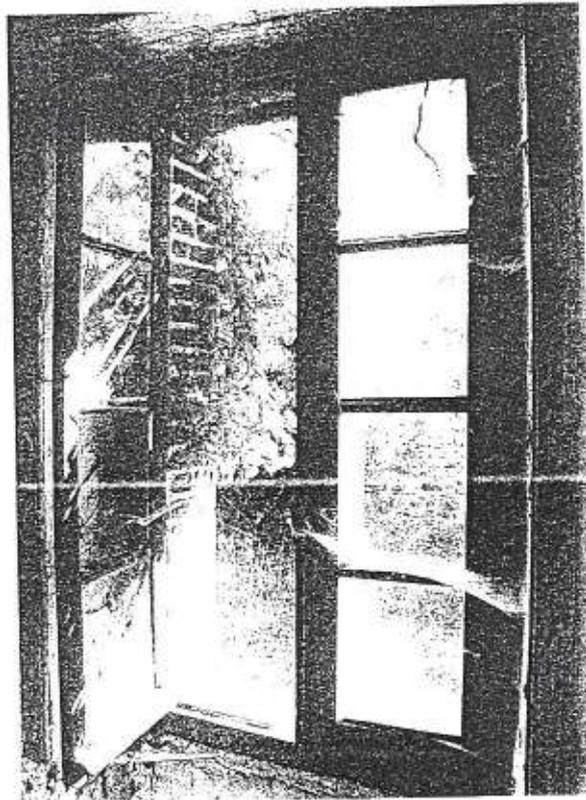
- 1<sup>er</sup> Prix : M et Mme PAILLARD, Congrier
- 2<sup>ème</sup> Prix : M et Mme PECOT, St Saturnin du Limet
- 3<sup>ème</sup> Prix / M et Mme COUET, Fontaine Couverte

Tous les participants ont été récompensés : entrées pour les Jardins des Renaudies, plantes et bulbes.

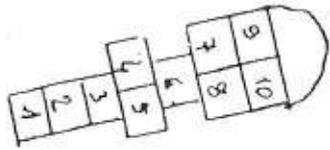
## ⊗ POINT I

Deux Point I ont assuré des permanences touristiques :

- Aire de Loisirs de St Martin du Limet (ouvert du 15/06 au 15/09)
- Abbaye de La Roë (mars à décembre)



LA MARELLE "



CRECHE

PARENTALE

"LES PETITS LUTINS DE LA ROE"



CONGRIER

LE JEUDI

DE

9 H à 17 H

LA ROE

LE MARDI

DE

9 H à 17 H

BONJOUR,  
UNE fois par semaine nous  
nous retrouvons tous ensemble  
avec notre animatrice. Nous  
découvrons de nouvelles activités  
(éducatives, ludiques), nous effectuons  
des sorties et progressivement nous  
acceptons de vivre une journée  
entière sans papa, ni maman.  
N'hésitez pas à nous  
rendre visite.  
A bientôt

UN MODE D'ACCUEIL DE LA  
PETITE ENFANCE de 6 MOIS à 3 ANS



Renseignements : TEL: 02.43.06.95.17 (Crèche uniquement le Mardi à La Roë)

TEL: 02.43.06.57.15 (Patricia BOUVIER Présidente crèche La Roë)

TEL : 02.43.06.67.29 (Martine LORANDEL Présidente crèche Congrier)

# ADMR

L'ASSOCIATION  
DU SERVICE A DOMICILE

L'Association regroupe les communes de SAINT AIGNAN/ROE, LA ROUAUDIÈRE, BRAINS-SUR-LES-MARCHES, LA ROE, SAINT MICHEL-DE-LA-ROE et FONTAINE-COUVERTE.

## DEUX SERVICES SONT ASSURES :

- Travailleuse familiale
- Aide ménagère

### TRAVAILLEUSE FAMILIALE

Son rôle est d'aider les familles qui ont de jeunes enfants et des difficultés passagères :

- . Maladie ou hospitalisation de la mère, du père ou de l'enfant
- . Maternité, grossesse pathologique – surcharge de travail
- . Départ ou décès d'un parent – cas sociaux

Renseignements auprès de la responsable de journée :

Madame MAREAU Martine – Les Basses Chevaleries – 53350 BALLOTS  
Tél : 02.43.06.67.64

### AIDE MENAGERE AUX PERSONNES AGEES

A La Rouaudière, 4 personnes sont aidées par 2 aides-ménagères

### RESPONSABLE AIDE-MENAGERE POUR LA ROUAUDIÈRE

Madame GÉRARD Odette  
La Soulerie  
53390 LA ROUAUDIÈRE  
Tél : 02.43.06.61.42

### Faites confiance à l'A.D.M.R.

Permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles et donc leur apporter un service, un soutien de leurs besoins propres, aider les personnes en difficulté, A.D.M.R. peut répondre aux besoins.

Elle élargit ses interventions dans l'aide à la vie quotidienne, auprès de tout public ; une action de proximité au travers d'équipes de bénévoles, issus de la population locale, qui développent une action collective.

Votre Association cantonale, toujours à votre écoute, pour vous apporter un confort de vie chez vous.

## ECOLE PUBLIQUE

Tél : 02.43.06.57.55

### Composition de l'équipe éducative :

- Mme CHENAUT Sylvie : classe enfantine
- Mr BOISSEAU Patrice : cours élémentaires et cours moyens
- Aide maternelle CES : Mme COURCIER en remplacement de Mme GRUEL

À la rentrée 1998/1999, l'effectif de l'école atteignait 35 élèves dont 18 en classe enfantine.

### RECONDUCTION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- . la classe de voile à la Rincerie (elle a eu lieu au cours du premier trimestre)
- . les spectacles culturels organisés par la F.A.L. de la Mayenne et financés par la Communauté de Communes
- . l'USEP, activités sportives se déroulant le mercredi après-midi avec rencontres inter-écoles
- . Notre association sportive a connu quelques succès notamment :
  - au tournoi de football à Laval
  - au cross de Changé où Béatrice BODIN est arrivée la première dans sa catégorie
- . Les séances piscine à Craon (elles auront lieu au troisième trimestre)

### POINTS FORTS DE L'ANNEE ECOULEE

- . classe de neige dans les Hautes-Alpes
- . concours « SOS LOIRE VIVANTE » lancé sur tout le bassin de la Loire. L'école publique de La Rouaudière a été proclamée première ex-æquo dans la catégorie « Poésie et Arts Plastiques ». Elle a reçu un diplôme et de nombreux cadeaux.
- . sortie pédagogique à Tours et au château d'Azay le Rideau
- . visite d'une délégation d'enseignants étrangers venus de Belgique, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne et du Portugal
- . fête de Noël

### PROJETS POUR L'ANNEE 1998/1999

- chorale avec l'école de musique de Craon,
- qui aura lieu à Congrier, le 07 mai prochain
- édition d'un journal scolaire
- le défi lecture
- sortie orientation au Bois de l'Huisserie
- voyage pédagogique (destination non définie)

Remise des dictionnaires aux futurs 6<sup>ème</sup>  
En juin 1998



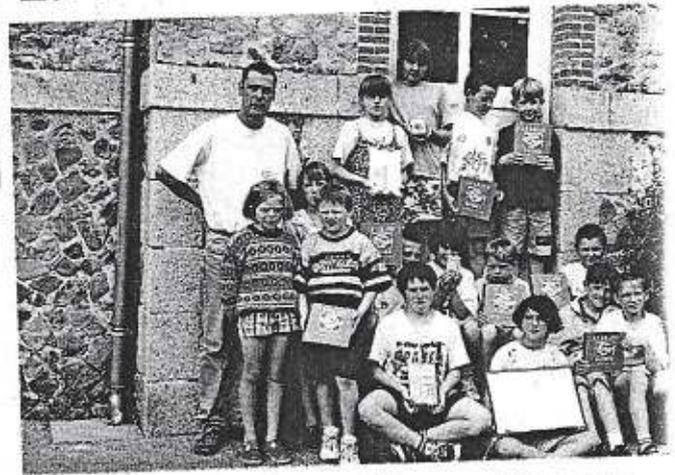
# L'école de La Rouaudière à l'heure de l'Europe



*L'école publique de La Rouaudière dans le canton de Saint-Aignan-sur-Roë est une école pilote en milieu rural. C'est pourquoi elle vient de recevoir la visite de formateurs européens qui ont comparé les systèmes éducatifs français et étrangers.*



## □ Un prix pour l'école de La Rouaudière



*L'école de La Rouaudière a obtenu le prix de la plus belle adresse écologique*

### CANTINE DE LA ROUAUDIÈRE

| LUNDI                                                           | MARDI                                                                                               | JEUDI                                                                           | VENDREDI                                                         |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Carottes râpées ou potage<br>Saucisse/frites<br>Yaourt ou glace | Sardines à l'huile ou potage<br>Steak hâché/pâtes<br>Crème                                          | Betteraves ou potage<br>Rôti de dindonneau/haricots verts<br>Fruits au sirop    | Salami ou potage<br>Poisson pané/riz<br>Fromage et gâteaux       |
| Betteraves ou potage<br>Escalopes de dinde/pâtes<br>yaourt      | Saucisson à l'ail ou potage<br>Bœuf bourguignon/carottes<br>pommes de terre<br>Compote/gâteaux secs | Filets de maquereaux ou potage<br>Poulet/petits pois carottes<br>Petits suisses | Macédoine/thon ou potage<br>Steak hâché/frites<br>fruit ou glace |
| Tomates/œuf ou potage<br>Paupiette/riz<br>Yaourt                | Carottes râpées ou potage<br>Rôti de porc/flageolets<br>crème                                       | Salade de riz ou potage<br>Rôti de dindonneau/haricots verts<br>Fruits au sirop | Salami ou potage<br>Poisson pané/purée<br>Fromage et gâteaux     |

## INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..

### TARIFS LOCATION SALLES :

Fixés par la conseil municipal, lors de la réunion du 29 juin 1998, avec effet au 1<sup>er</sup> août 1998 :

|                          | Grande salle | Petite salle | Cuisine |
|--------------------------|--------------|--------------|---------|
| Banquet – Mariage        | 552 F        | 281 F        | 281 F   |
| Vin honneur -<br>Réunion | 248 F        | 111 F        | 77 F    |
| Bal public (Stés loc.)   | 1 395 F      |              |         |

**MANOIR** : grande salle et cuisine ..... 596 F  
                  Grande salle ..... 291 F

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.

Le prix de location du couvert reste fixé à 2,50 F

La participation aux frais de chauffage est de 164 F pour la grande salle et 82 F pour la petite salle.

### CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière demeure inchangé :

- 30 ans..... 200 F
- 50 ans..... 300 F

D'autre part, il est rappelé aux familles qu'avant toute intervention dans le cimetière communal (inhumations, exhumations...), il est indispensable de le signaler à la Mairie.

### BASSIN VERSANT DE L'OUDON

Nous venons de recevoir de la Préfecture deux arrêtés relatifs à l'utilisation de l'atrazine et du diuron. Ces arrêtés peuvent être consultés dans l'entrée de la Mairie.

### NUITS DE LA MAYENNE

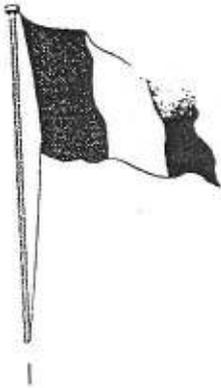
Nous venons d'apprendre que la candidature de la Commune de LA ROUAUDIÈRE pour accueillir un spectacle des **Nuits de la Mayenne** a été retenue.

Il aura lieu le **MARDI 20 JUILLET 1998**, au Manoir. Il s'agit de « La farce de Maître Pathelin » : mise en scène de Pierre Letessier – 5 chanteurs – 4 instrumentistes. Opéra comique en création avec « Les Malins Plaisirs ». Musique de Coralie Fayolle, livret de Vincent Tavernier, d'après la fable de Maître Pathelin, première vraie comédie de notre littérature (reprise par Molière pour Monsieur de Pourceaugnac), l'œuvre se voudra « grand public », visuelle, drôle. A cette occasion, nous recherchons des familles susceptibles d'héberger un acteur, ou un chanteur, à l'issue du spectacle. Se faire connaître à la Mairie

# ASSOCIATIONS COMMUNALES

---

## ANCIENS COMBATTANTS



L'Amicale est composée de 19 adhérents :

- 7 Combattants 39/45
- 12 AFN
- 5 veuves

Le Bureau est composé comme suit :

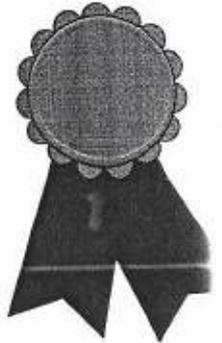
Président d'honneur : M. Prosper RENE

Président : M. Marcel SALMON

Vice-Président : M. Paul BODINIER

Trésorier : M. Constant LESOURD

Secrétaire : M. Marcel DELANOE



Le 07 février 1998, l'Amicale a organisé une galette des rois à laquelle se sont retrouvés la majeure partie des membres. Cette rencontre a permis à tous de se retrouver dans la bonne humeur.

Le 09 mai 1999, le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la remise du drapeau des AFN sera fêté et des médailles seront remises au cours de la cérémonie au monument aux morts. A cette occasion, la clique des Sapeurs-Pompiers de Renazé nous accompagnera et vous êtes cordialement invité à venir nombreux.

---

## FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes de LA ROUAUDIERE vous souhaite une bonne et heureuse année 1999.

Le Bureau est resté inchangé en 1998 :

Présidente : Sylvie DUPONT

Vice-Président : Alexandre COCHIN

Trésorier : Laurent ROSSIGNOL

Vice-Trésorier : Thierry DUPONT

Secrétaire : Christelle SEJOURNÉ

Vice-Secrétaire : Damien SERVEAU

Manifestation 1998 :

Le 26 septembre : soirée disco qui avait pour but de fêter les 18 et 20 ans des membres du foyer. Cette soirée a réuni 250 jeunes des alentours.

## MÉMOIRES DU BOCAGE

Exposition et veillée autour du livre de Pierre Guichenev

« On se meurt apprenti »

récits contés par les habitants du Pays de Loiron



*Animations proposées par  
le Foyer des Jeunes de la Rouaudière  
du 11 février au 1<sup>er</sup> mars 1999*

Bibliothèque Départementale de Prêt



### Nos projets 1999 :

- mise en place de cartes de membres pour tous les jeunes désirant aller au foyer ( le prix de cette carte devrait être d'environ 20 F)
- 28 février : animation « Mémoires du Bocage » par M. Pierre GUICHENEV.

---

## COMITE DES FETES

Le Bureau du Comité des Fêtes, qui reste inchangé, vous présente ses meilleurs vœux pour 1999.

En 1998, ont été organisés :

- soirée pot-au-feu, le 04 avril, réunissant 150 personnes
- soirée grillades, le 22 août : 150 personnes
- soirée pot-au-feu, le 14 novembre : 200 personnes
- St Sylvestre, en collaboration avec le Relais d'Anjou

Tous nos remerciements aux bénévoles.

Soirées prévues en 1999 :

- peut-être un concours de palets, de pétanque et une soirée grillades le 21 août
- pot-au-feu le 21 novembre
- St Sylvestre

A l'occasion de l'arbre de Noël de l'école, le Comité des Fêtes a décidé de donner 200 F de plus, ce qui fait 1 000 F.



## LE CLUB DES BONS AMIS

Le Club des Bons Amis de LA ROUAUDIÈRE comptait 29 adhérents en janvier 1998. Il se réunit tous les jeudis après-midi à la petite salle socio-culturelle. Nous souhaitons que plus de personnes retraitées puissent nous y rejoindre.

### Manifestations 1998 :

- janvier : assemblée générale du Club, avec la présence de Mme Doineau, Maire et de Père Marsollier.
- Le Club envisage de se retrouver avec les Clubs de Senonnes-St-Erblon, deux fois par an à La Rouaudière
- Mars : rencontre cantonale à St Aignan
- Avril : concours de cartes pour le cantonal le 17 avril à St Aignan
- Mai : fête cantonale à La Roë
- Septembre : rencontre cantonale à La Rouaudière, avec repas
- Octobre : concours de belote à St Aignan
- Novembre : repas offert par la Commune à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

Deux adhérents du Club sont décédés en 1998.

## Les aînés au Relais d'Anjou

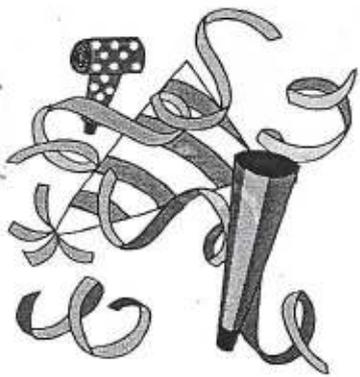


Le banquet offert aux aînés par la commune a réuni 38 convives mardi midi, au restaurant "Le Relais d'Anjou".

La table d'honneur était présidée par Elisabeth Doineau maire, le père Meignan et Mme Colas, conseillère. Joseph Raison, 85 ans et Mlle

Marthe Moriceau, 83 étaient parmi les doyens de l'assemblée.

Une agréable rencontre appréciée chaque année par les invités.



## Animations pendant l'année 1998 :

- 08 février : choucroute de l'A.S.R. – Bonne participation avec 175 personnes.
- Mai : assemblée générale de l'A.S.R. et réélection du bureau
- 06 juin : les 20 ans du Club
- octobre : remise des coupe-vent offerts par M. et Mme MÉRIL, le Relais d'Anjou ; que nous remercions très sincèrement
- 18, 19 et 20 décembre : concours de belote à la dinde et au saumon.

Le Bureau remercie Madame Doineau ainsi que Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux pour la subvention que nous est allouée ainsi que pour l'entretien du terrain et des vestiaires effectué par l'agent d'entretien.

Un grand MERCI aux commerçants, artisans et entreprises que nous ont sponsorisés pour l'élaboration des calendriers, sans eux nous n'aurions pas pu le réaliser.

Mickaël Dupont a réussi son examen d'arbitre en décembre 1998. M. Albert Villefeu lui a offert la tenue d'arbitre et nous le remercions.

Le Bureau tient à remercier, également, toutes les personnes qui nous aident bénévolement lors des manifestations organisées par le Club.

## **Le Relais-d'Anjou a offert des coupe-vent à l'équipe A**



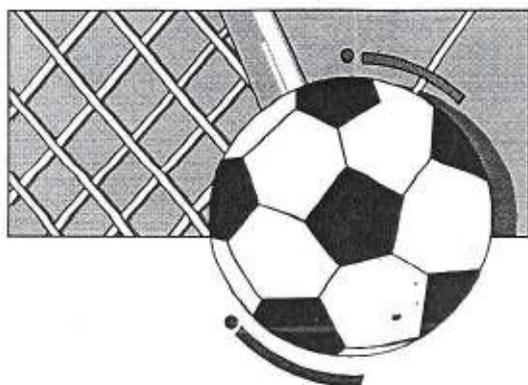
*L'équipe A*

Maintenant, parlons FOOTBALL : 1 équipe seniors-juniors

Le Président, ainsi que les dirigeants sont très attristés de constater que trop peu de Roaldériens n'aient participé au concours de belote. En effet, le nombre de participants diminue d'année en année. Nous nous efforçons au maximum de poursuivre ce qui a été créé, il y a 20 ans, mais notre tâche est de plus en plus difficile, trop peu de citoyens prennent conscience du grand vide qui règnerait dans la commune si le Club devait cesser d'exister. Les charges versées à la Ligue et au District, sont de plus en plus élevées et sans les bénéfices réalisés lors de nos différentes manifestations, nous ne serions pas en mesure d'y faire face. Nous espérons sincèrement que vous serez nombreux à vous joindre à nous le 13 mars prochain, lors de la soirée choucroute. Réservez cette date.

Le 06 juin dernier, nous avons fêté les 20 ans du Club. De nombreux anciens joueurs y ont participé. Une ambiance chaleureuse y régna tout au long de cette soirée.

L'A.S.R. vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 1999.



Dates à retenir :

- 13 mars : soirée choucroute à la salle socio-culturelle
  - 10 avril : soirée chez M. et Mme MÉRIL, Relais d'Anjou.
- Toutes celles et tous ceux, qui le souhaitent, peuvent se joindre aux dirigeants et aux joueurs, seront les bienvenus. Nous vous demandons de bien vouloir réserver avant le 31 mars, soit chez M. MÉRIL, soit auprès de Mme Villefeu.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
DE L'ECOLE PUBLIQUE

Président : Loïc BECCAN

Secrétaire : Nathalie COLAS

Trésorière : Marie-Paule FAVEL

**Le prochain Méchoui aura lieu le samedi 26 juin 1999 !**

**Les classes 8**





## LA BRIGADE DE GENDARMERIE

comme chaque année, la Gendarmerie collabore au Bulletin municipal.

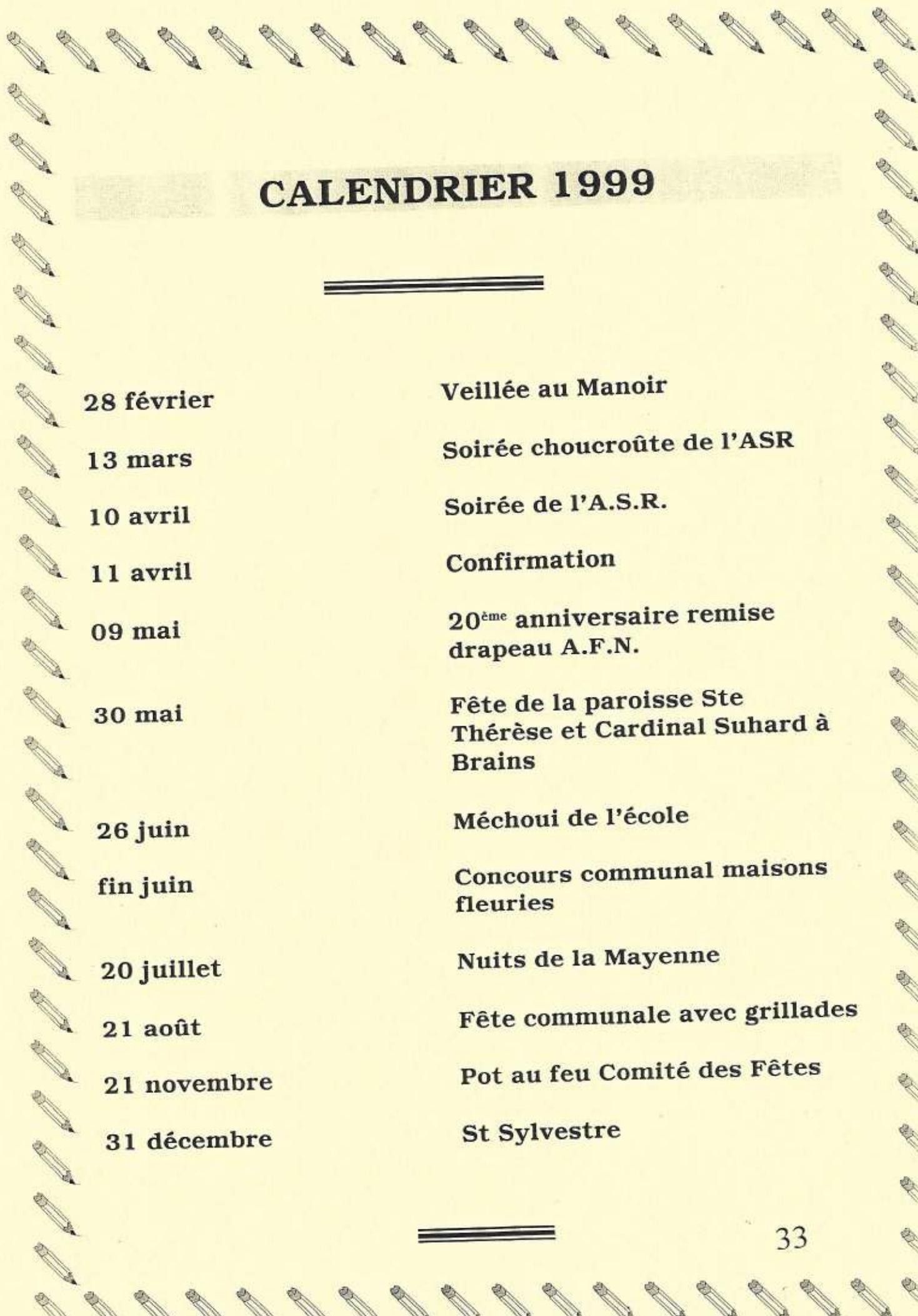
cette année la Brigade n'a connu qu'un changement de personnel. Le gendarme Rudy LENNE nous a quitté pour rejoindre le Brigade de CHATEAU-GONTIER. Il est remplacé depuis le 16 octobre par le MDU/chef RIVAUD qui vient de PAIMBOEUF (44). Il assure les fonctions d'adjoint au commandant de brigade.

L'activité de la Brigade continue selon les objectifs fixés (voir le B.M. 1997). Même si la tendance accidentogène de notre département est en très nette augmentation, notre canton demeure, malgré tout, à l'abri et bien évidemment votre commune. Toutefois restons prudents.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous mettre en garde contre une forme de délinquance dont nos « anciens » sont malheureusement les victimes. Je veux parler des faux agents EDF-GDF ou de L' Eau. ces individus se présentent à 2 ou 3 et pendant qu'un occupe la victime, les autres fouillent la maison à la recherche d'argent et de bijoux. soyez vigilants et n'hésitez pas à avertir les Gendarmes.

Mais je voudrais terminer sur une note optimiste et vous présenter les meilleurs voeux du personnel de la Brigade de Gendarmerie de SAINT AIGNAN SUR ROE pour la nouvelle année 1999.

*L'Adjudant LE GOANVIC  
Commandant la brigade*



# CALENDRIER 1999

---

---

**28 février**

**Veillée au Manoir**

**13 mars**

**Soirée choucroûte de l'ASR**

**10 avril**

**Soirée de l'A.S.R.**

**11 avril**

**Confirmation**

**09 mai**

**20<sup>ème</sup> anniversaire remise  
drapeau A.F.N.**

**30 mai**

**Fête de la paroisse Ste  
Thérèse et Cardinal Suhard à  
Brains**

**26 juin**

**Méchoui de l'école**

**fin juin**

**Concours communal maisons  
fleuries**

**20 juillet**

**Nuits de la Mayenne**

**21 août**

**Fête communale avec grillades**

**21 novembre**

**Pot au feu Comité des Fêtes**

**31 décembre**

**St Sylvestre**